



Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 14 février 2020

6^{ème} Commission

N° CP-2020-2-6-3

Service instructeur

DEVI - Service de l'Environnement et de
l'Agriculture

Service consulté

GERPLAN : BILAN DE 20 ANS DE MISE EN OEUVRE ET PERSPECTIVES

Résumé : En 2000, le Département du Haut-Rhin initiait la démarche GERPLAN sur son territoire. Il vous est proposé de prendre connaissance du bilan de ces 20 années ainsi que des perspectives possibles.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de prendre connaissance du bilan au 1^{er} janvier 2020 des 20 années de mise en œuvre de la démarche GERPLAN dans le Département ainsi que des perspectives envisageables.

1. Naissance de la démarche GERPLAN : contexte historique et principes

1.1. Contexte historique

Fin des années 90 dans le Haut-Rhin : scénario de tension et de crispation entre acteurs locaux autour de la gestion de l'espace rural et périurbain, objet de toutes les attentions. Celui-ci est tiraillé entre intérêt environnemental, agricole, urbain, paysager, car il constitue un espace de vie, de résidence, de loisirs mais aussi de production et de travail.

Les conflits d'usage de cet espace sont nombreux et les outils d'aide à sa gestion quasi absents.

Or, en juillet 1999, la loi française d'orientation agricole pose les fondements d'une politique agricole renouvelée, non plus seulement basée sur la production et la productivité du travail agricole, mais aussi sur la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture et la nécessité d'agir en faveur de l'équilibre territorial et social.

Un des outils essentiels de cette politique, le Contrat Territorial d'Exploitation (CTE), vise ainsi à prendre en compte et à rémunérer les fonctions autres que celles de la production de biens agricoles, fonctions qui ne sont pas rétribuées par le marché : participation à l'aménagement du territoire, au maintien ou au développement de l'emploi et à la préservation de l'environnement.

Sur ces nouvelles bases, le Département du Haut-Rhin initie en 2000 le plan de gestion de l'espace rural et périurbain, baptisé GERPLAN, invitant à l'échelle intercommunale les acteurs locaux, élus, agriculteurs, naturalistes, institutionnels, à se mettre autour de la table et à co-construire un plan d'actions multifonctionnel en faveur de leur territoire. Le GERPLAN devient ainsi un outil volontaire de gestion du territoire rural et périurbain pour les structures intercommunales haut-rhinoises, proposé « clé en main » par le Département, et dont le bras armé sera le CTE, construit dans une approche collective et concertée, et devenu depuis MAE (mesure agroenvironnementale).

12. Principes

A l'échelle d'une communauté de communes, un GERPLAN se construit sur la base du triptyque suivant:

- ✓ une étude préalable animée par un bureau d'études, établissant un diagnostic des milieux naturels, des paysages, de l'agriculture, des désordres hydrauliques du territoire concerné,
- ✓ de la concertation, des échanges, des débats entre acteurs locaux sur la base de l'état des lieux précédent,
- ✓ un recensement des espaces d'intérêts collectifs et des propositions d'actions, communes aux acteurs locaux, pour les améliorer.

Pour mettre en œuvre concrètement ces actions non obligatoires, le GERPLAN établit des cartes d'action à une échelle opérationnelle (1/5000^e) et recense les outils d'aménagement les plus adaptés au contexte ainsi que les financements potentiels.

Les propositions de gestion du GERPLAN peuvent également servir de référence en matière d'aménagement du territoire. Elles peuvent par exemple être intégrées à la révision des documents d'urbanisme ou servir de guide à des travaux d'aménagement foncier. Le GERPLAN vise ainsi à devenir un document cadre, en organisant les interventions des différents acteurs sur l'espace rural et périurbain.

Les structures intercommunales sont les maîtres d'ouvrage de leur GERPLAN. Elles l'établissent puis le mettent en œuvre. Le Département apporte, quant à lui, un appui technique, méthodologique et financier tout au long de la démarche, et soutient également dans les communautés de communes, des postes d'animateurs afin d'impulser et coordonner les actions.

2. Développement de la démarche GERPLAN : bilan chiffré

2020, sortez les bougies, le GERPLAN a 20 ans ! Et les résultats sont là, grâce à l'implication et la mobilisation des acteurs locaux et l'accompagnement du Département. Ou comment l'efficacité collective transcende les intérêts individuels au bénéfice d'un territoire et de ses habitants.

- ✓ 15 structures intercommunales sur 16 engagées volontairement dans la démarche, soit 345 communes sur 366, dont 4 allemandes (Neuenburg am Rhein, Heitersheim, Eschbach, Hartheim am Rhein) grâce au GERPLAN transfrontalier réalisé en 2014 avec les communautés de communes Porte de France Rhin Sud et Essor du Rhin (cf annexe 1),
- ✓ 1 178 actions réalisées à ce jour en faveur de l'environnement, de l'agriculture, du paysage et du mieux vivre ensemble, menées par différents maîtres d'ouvrage : EPCI, communes, associations, agriculteurs, syndicats de cours d'eau, entreprises, etc.,
- ✓ un réseau territorial d'animation efficace et dynamique constitué d'agents intercommunaux et départementaux,
- ✓ [un site collaboratif](#) depuis 2008 où toutes les ressources GERPLAN sont partagées et mises à jour en lien avec le réseau,
- ✓ près de 1 400 ha contractualisés en mesures agri-environnementales et climatiques (MAEC) pour le maintien ou la création de prairies (hors montagne vosgienne),

- ✓ montants alloués depuis 2000 : environ 10 M€ (y compris les études préalables, les postes d'animateurs financés dans les structures intercommunales jusqu'en 2016, la lutte contre les désordres hydrauliques),
- ✓ moyens humains au sein du SEA : 1,75 ETP directement affectés (ingénieur (1) et technicien (0,75), sachant que les politiques agroenvironnementales et agricoles assurées par l'unité (4,6 ETP) sont issues ou liées intimement à la démarche GERPLAN (MAEC, filière herbe, circuits de proximité, Programme d'Investissement d'Avenir, Projet Alimentaire Territorial, approvisionnement local des restaurations des collègues...),
- ✓ une évaluation publique de la démarche réalisée en 2011 par le bureau d'études ACTéon.

21. Bilan des actions menées

Les opérations GERPLAN réalisées sur le territoire haut-rhinois depuis les années 2000 se divisent en 5 grandes thématiques, se répartissant en nombre de la manière suivante :

- ✓ **Préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité** : **362 actions**
 - « Vivent les vergers » (inventaire, restauration, plantation, commande groupée, formation à l'arboriculture, communication, modernisation des ateliers de pressage de fruits),
 - « Vivent les haies » (plantation, création de corridor biologique),
 - renaturation de milieux naturels (zones humides, mares, berges de cours d'eau),
 - lutte contre les plantes invasives.
- ✓ **Amélioration du cadre de vie et des paysages** : **262 actions**
 - requalification paysagère et environnementale de sites dégradés,
 - gestion différenciée des espaces publics,
 - création de sentiers pédagogiques de découverte,
 - restauration de murets en pierres sèches,
 - réouverture paysagère.
- ✓ **Développement de l'agriculture locale** : **266 actions**
 - investissement dans les outils de production et de transformation,
 - amélioration des accès aux fermes,
 - création de point de vente directe,
 - promotion des circuits de proximité (marché paysan, point de vente, AMAP, distributeur automatique,...),
 - promotion de l'agriculture locale (fête paysanne, manifestation agricole),
 - étude foncière.
- ✓ **Sensibilisation à l'environnement quotidien** : **185 actions**
 - animations nature et paysage en faveur d'un public scolaire ou des habitants,
 - sensibilisation à la démarche GERPLAN,
 - sensibilisation à l'agriculture, l'apiculture et l'arboriculture.
- ✓ **Lutte contre les désordres hydrauliques** : **103 actions**
 - construction de bassins d'orage,
 - aménagements hydrauliques,
 - protection de berges.

22. Résultats concrets sur le terrain

13 665 ARBRES plantés ou distribués (*a minima*),

58 084 ARBUSTES OU PETITS FRUITS plantés ou distribués (*a minima*),

22 OPÉRATIONS DE MODERNISATION D'ATELIERS DE PRESSAGE de fruits,

32 ZONES HUMIDES créées ou restaurées,

28 SUIVIS ÉCOLOGIQUES réalisés sur ces zones humides,

80 SENTIERS DE DÉCOUVERTE créés,

55 RÉFECTIONS DE MURETS EN PIERRES SÈCHES soit **2 610 M²** restaurés,

55 AMÉLIORATIONS PASTORALES RÉALISÉES, soit **585 HA RÉOUVERTS** au bénéfice des agriculteurs,

1500 HA DE PRAIRIES CRÉÉES ET MAINTENUES dans le cadre du Programme Agroenvironnemental et Climatique,

109 OPÉRATIONS DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT AGRICOLE au bénéfice des agriculteurs,

83 ACTIONS DE PROMOTION DES CIRCUITS DE PROXIMITÉ auprès des habitants et des touristes,

171 ANIMATIONS NATURE, PAYSAGÈRE OU GERPLAN menées auprès du grand public et des jeunes,

46 BASSINS D'ORAGE CONSTRUITS POUR LUTTER CONTRE LES COULEES DE BOUE,

38 AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES REALISES.

3. Développement de la démarche GERPLAN : bilan global

La démarche GERPLAN, au-delà des résultats concrets obtenus dans les territoires, a fait l'objet en 2011, pour ses 10 ans, d'une évaluation publique réalisée par le bureau d'études ACTéon, qui a permis d'en saisir les éléments moteurs et les pistes d'évolution possibles.

Les conclusions et perspectives de la synthèse des rapports de l'évaluation de la démarche finalisée en 2012 par ACTéon sont les suivantes :

« De 2000 à 2010, une grande énergie a été allouée à la diffusion et la structuration de la démarche GERPLAN. Les atouts majeurs de la démarche que sont la concertation, l'animation locale, l'appui méthodologique et l'expertise des services du Conseil Général ont ainsi permis aux GERPLAN de gagner la quasi-totalité des EPCI haut-rhinois en 10 ans. A l'heure où des premiers signes d'essoufflement sont signalés, le défi réside maintenant dans la mise en œuvre et la pérennisation des programmes d'actions élaborés.

Fin 2013 – début 2014, constituera une période charnière dans les politiques départementales, avec la révision concomitante de plusieurs politiques agro-environnementales et territoriales : Réforme de la Politique Agricole Commune, réforme des collectivités territoriales, révision des contrats de Territoires de Vie, mise en œuvre du Schéma Régional de Cohérence Ecologique...

Lors de ces révisions, l'enjeu pour les acteurs des GERPLAN sera de faire peser l'expérience GERPLAN dans les autres politiques territoriales : soutien de la spécificité du dispositif de contractualisation de Mesures Agro-Environnementales à l'échelle de l'exploitation lors de la réforme de la PAC, renforcement de la complémentarité des GERPLAN et des Contrats de Territoires de Vie lors de leur révision, promotion du levier GERPLAN dans les interventions communales du 10^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, mutualisation d'actions entre les GERPLAN et les initiatives territoriales émergentes : SAGE (Doller Lauch...), SRCE et SCoT (Thur Doller, Sundgau...).

Durant 10 ans, la démarche GERPLAN a su évoluer et s'adapter aux évolutions de contexte, il s'agit de poursuivre ces mutations notamment au travers d'ouvertures thématiques, géographiques et partenariales (trame verte urbaine, captages, forêt, plans Climat, agendas 21, SAGE...). »

Le défi des années charnières 2013-2014 dont il est question dans l'évaluation ci-dessus, a été relevé, les GERPLAN ayant franchi avec succès :

- ✓ la réforme de la Politique Agricole Commune 2014-2020, la contractualisation de MAEC étant toujours d'actualité malgré la redéfinition des mesures à l'échelle européenne et nationale et la baisse globale des crédits du Département, impliquant de ce dernier une volonté politique forte à poursuivre ses engagements vis-à-vis des agriculteurs et des aménités indirectes apportées aux territoires,
- ✓ la réforme des collectivités territoriales, les EPCI engagés passant de 28 (sur 29) à 15 (sur 16), aucun ne souhaitant abandonner la démarche malgré le redécoupage de leurs territoires ; même l'arrêt du soutien financier départemental des postes d'animateurs GERPLAN dans leurs structures en 2016 ne les a pas conduits à stopper la démarche.

De nombreuses préconisations GERPLAN ont été reprises dans les documents d'urbanisme types PLU, SCOT, SRCE. Les GERPLAN peuvent également faire office de documents de référence en matière d'aménagement du territoire, comme dans la Vallée de Saint-Amarin sur la période 2016-2018, pour valider le 1^{er} schéma concerté de défrichement réalisé en France.

Toujours sur cette période, les relations avec nos partenaires se sont resserrées, aboutissant, entre autres en 2017 et 2018, à une contractualisation avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse sur l'animation et la mise en œuvre de la démarche GERPLAN.

Comme le rappelle ACTéon dans son évaluation, la réussite du GERPLAN réside aussi et surtout dans :

- ✓ *l'implication des élus et des acteurs locaux et l'énergie impulsée par le Département dans la promotion de la démarche,*
- ✓ *son adaptabilité : au fur et à mesure des 10 ans, la démarche a su évoluer avec la structuration de documents méthodologiques (cahier des charges type, vade-mecum...), l'intégration d'enjeux nouveaux (enjeux de maîtrise des coulées de boues, GERPLAN sundgauviens en 2003), enjeux périurbains (GERPLAN mulhousien et de sa périphérie en 2005 et 2006), la structuration des circuits courts (à partir de 2007), des enjeux transfrontaliers (GERPLAN Porte de France Rhin Sud, Essor du Rhin et 4 communes allemandes en 2010), la réalisation de diagnostics agricole et hydraulique spécifiques (à partir de 2003) ainsi qu'une programmation triennale à partir de 2006 pour la mise en œuvre des actions, des premières évolutions d'échelle d'intervention (regroupement d'EPCI (Ill et Largue, Mulhouse Alsace Agglomération) et une mise en cohérence des politiques territoriales du Conseil Général à l'échelle de Territoires de Vie (TdV) initiée en 2010).*

Parvenue à une nouvelle période charnière où les défis écologiques et climatiques sont plus que jamais d'actualité, où la régionalisation et la future Collectivité européenne d'Alsace rebattent les cartes de la territorialisation, la démarche GERPLAN, colonne vertébrale des politiques agro-environnementales du Département répondant aux besoins locaux des territoires, doit faire preuve une fois de plus de son adaptabilité.

4. Perspectives de la démarche GERPLAN

Et la suite de l'histoire ? La démarche GERPLAN, penser et agir avec et au plus près du local, sa marque de fabrique, continue de primer sur le penser et agir global et d'évoluer selon les besoins locaux des territoires.

Ces derniers concernent la lutte contre les îlots de chaleur en zone urbaine : à l'avenir, la démarche GERPLAN compte s'emparer de la problématique et proposer une végétalisation à base d'essences locales adaptée à ce type de milieu.

Ainsi, comme elle l'a toujours fait, elle réagit face aux besoins émergents des territoires, proposant des solutions relevant de ses champs de compétences.

Par ailleurs, la démarche GERPLAN, de par son côté ingénierie et connaissance du terrain bien marqué, a entraîné le Département dans des politiques territoriales fortes, toujours en cours, telles que :

- ✓ le montage d'un dossier de marque autour d'une filière « produit à l'herbe » dans le sud Alsace, projet porté par la communauté de communes de Sud Alsace Largue dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de la Région Grand Est et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, en lien avec l'abattoir départemental et les autres structures intercommunales du Sud Alsace,
- ✓ le Plan Alimentaire Territorial (PAT) de m2A dont la réflexion actuelle porte sur la mise en œuvre des actions projetées,
- ✓ l'approvisionnement local et bio des restaurations des collèges mené depuis 10 ans en lien avec les collègues du service des collèges et devenu encore plus d'actualité avec la promulgation de la loi Egalim,
- ✓ le développement des circuits de proximité et leur promotion, dont un des aboutissements est la création du site www.maferme68.fr qui deviendra dès 2020 mafermeAlsace avec l'intégration des producteurs bas-rhinois en vente directe et en démarche qualité, et peut-être à terme un site trinational dans le cadre du transfrontalier.

En 2020, l'accent sera mis sur les 20 ans de la démarche, avec la volonté de (dé)montrer à différents publics son impact positif et ses répercussions au quotidien en matière d'environnement, de paysage, d'agriculture, de développement durable et de liens sociaux.

Mais la démarche GERPLAN ne peut bien sûr évoluer sans tenir compte des bouleversements actuels et du contexte global. D'autant que la voici, ironie de l'Histoire, face à une nouvelle période charnière de sa vie, avec :

- ✓ côté agricole, une grande inconnue, l'avenir de la Politique Agricole Commune 2021-2027, et par conséquent celui des Mesures Agroenvironnementales ou leurs équivalents (Païement pour Services Environnementaux, Ecoschemes), seuls moyens pour une collectivité de soutenir la multifonctionnalité et les évolutions des pratiques de l'agriculture pour les aménités qu'elle apporte aux territoires,
- ✓ côté territorialisation, la naissance de la Collectivité européenne d'Alsace, réunion de la collectivité haut-rhinoise qui l'a vu naître, avec celle du Bas-Rhin qui n'a pas d'équivalent,

- ✓ côté environnemental et social, plus que jamais, les questions de transition écologique, agricole, alimentaire et climatique.

Je vous prie de bien vouloir me donner acte de cette communication.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT